

**MAIRIE
DE
BRÉZÉ**

13, rue du Stade
CIDEX 3 bis
49260 BRÉZÉ

Tél. : 02.41.51.62.07.

Fax. : 02.41.51.62.99.

Séance du Conseil municipal du 27 Janvier 2016

Etaient présents : MM NIORT André Maire, VASSEUR Nathalie, DENIS Michel, LACASSIN Nelly, MAURICET Jean-Paul, Adjoint, GUILLOT Jean-François VAHÉ Eric, HALTEAU Philippe, MARTIN Juliette, HUET Murielle, PAVILLON Thierry, Conseillers municipaux.

Etaient excusés BRUNET Nadine, ONILLON Florence, RICHARDT Dominique, POROU Noël,

1°) Travaux d'aménagement du Centre Bourg – Choix du Maitre d'œuvre

Les élus de la commune ont décidé d'engager un programme d'aménagement de la traverse rue Amiral Maillé-Brézé le long de la route départementale n° 93 avec comme objectifs de :

- Améliorer la sécurité routière notamment par une réduction des vitesses automobiles
- Améliorer et sécuriser les déplacements piétons, tout en respectant les règles d'accessibilité relatives à la voirie
- Identifier l'entrée du château et sécuriser le débouché du parking sur la RD n°93
- Prendre en compte à travers ces différentes démarches la gestion des eaux de surface
- Requalifier le cadre urbain

Monsieur le Maire donne lecture du rapport de l'analyse après ouverture des plis le 11 Janvier dernier et propose de retenir le cabinet EURL PRAGMA INGENIERIE de BEAUCOUZE pour un montant TTC de 6 804,00€

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,

- **Décide** de retenir le cabinet EURL PRAGMA INGENIERIE de BEAUCOUZE pour un montant TTC de 6 804,00€
- **Autorise** Monsieur le Maire afin de signer tous les pièces relatives à ce marché

2°) Aménagement de sécurité du Centre Bourg – Demande de subvention au titre des amendes de police

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet d'aménagement du Centre Bourg. Il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention pour ce projet au titre des amendes de police.

2a°) Projet d'amendement du Centre Bourg – Demande de subvention au titre de a D.E.T.R.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le diagnostic fourni par la DDT relatif à l'aménagement du Centre Bourg

Ce projet à pour objectifs généraux :

- Améliorer la sécurité routière notamment par une réduction des vitesses automobiles
- Améliorer et sécuriser les déplacements piétons, tout en respectant les règles d'accessibilité relatives à la voirie
- Identifier l'entrée du château et sécuriser le débouché du parking sur la RD n°93
- Prendre en compte à travers ces différentes démarches la gestion des eaux de surface
- Requalifier le cadre urbain

Le coût de cette opération est estimé à 180 000€HT.

Monsieur le Maire souligne que cette opération est susceptible d'être subventionnée dans le cadre de la D.E.T.R.

Il demande au Conseil municipal son accord pour solliciter des aides aussi élevées que possible à ce titre

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- ✓ **Approuve** le projet tel qu'il leur ait présenté.
- ✓ **Prend** acte que le coût des travaux est estimé à 180 000€ H.T.
- ✓ **Sollicite** une subvention au titre de la D.E.T.R.
- ✓ **Autorise** le Maire à déposer des dossiers y afférents et à signer toutes les pièces nécessaires
- ✓ **Dit** que les crédits seront inscrits au Budget 2016

3°) ONF

Le Conseil municipal donne son accord pour conserver la parcelle n°34 Pissot pour une superficie de 3HA 54 dans les conditions actuelles (parcelle plantée en 2015) et de ne pas souhaiter entrer dans la compétence bois énergie.

Regroupement Pédagogique Intercommunal

suite à une réunion qui s'est tenue avec l'Inspecteur académique L'Adjointe aux affaires scolaires fait part de l'avancement du dossier aux Elus, une proposition a été faite, il faut désormais attendre la réponse de l'inspection académique

QUESTIONS DIVERSES

En préalable au Conseil municipal, les Elus ont reçus la Directrice du Centre social et le Coordinateur Jeunesse-Enfance, ce dernier a expliqué que le Centre social regroupe l'ensemble des Communes du Canton de Montreuil Bellay en SIVM et les activités proposées aux jeunes » *notre objectif est de connaître les difficultés que les jeunes rencontrent sur le territoire et comment relayer l'information auprès des ados de la Commune* ». De nombreuses actions sont menées avec les jeunes